

Guide des normes Identité visuelle

Association étudiante
de La Cité collégiale

Coyotes de La Cité

Novembre 2008

Table des matières

Guide des normes – identité visuelle

Logotype

Association étudiante de La Cité collégiale 3

Éléments du logotype 4

Versions en noir et blanc 5

Logotype – principal

Les Coyotes de La Cité 6

Éléments du logotype 7

Versions en noir et blanc 8

Logotype – secondaire

Les Coyotes de La Cité 9

Éléments du logotype 9

Versions en noir et blanc 10

Couleurs

Palette officielle 11

Logotype

Association étudiante de La Cité collégiale



Le logotype contient quatre éléments :

- la couleur;
- le caractère typographique ou le mot « ASSO »;
- la courbe au milieu du mot « ASSO » séparant les deux couleurs;
- le caractère typographique ou le mot « étudiante ».

Ces éléments sont indissociables et doivent donc être utilisés tel quel (à l'exception de la couleur, le cas échéant; voir page 5 pour les couleurs permises).

La signature institutionnelle ne doit jamais être modifiée.

Logotype

Association étudiante de La Cité collégiale

La couleur

La couleur bleue (système Pantone : n° 542), la même qu'on retrouve dans le logo de La Cité collégiale, a été choisie pour justement favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants au Collège. Les deux couleurs du mot « ASSO » évoquent autant la diversité culturelle de l'association que sa double fonction sur le campus : protecteur des étudiants et fournisseur de services.

Mot « ASSO »

« ASSO » est l'abréviation du mot « association ». Les étudiants reconnaissent déjà l'Association étudiante de La Cité collégiale sous ce nom.

La police de caractère Eras Bold ITC a été choisie pour sa lisibilité et sa modernité. Elle a été légèrement modifiée pour démarquer le logotype. Par exemple, la patte gauche du « A » a été allongée, symbolisant l'appui que l'ASSO offre aux étudiants. Il est donc important de toujours utiliser les originaux fournis.

La courbe

Elle représente la croissance de l'organisation. Elle permet également au mot « ASSO » de porter les deux couleurs, pour les raisons mentionnées plus haut.

Mot « étudiante »

La police de caractère Eras Bold ITC est répétée.

Seule la version en couleur (RVB ou, en anglais, RGB) du logotype peut être utilisée dans les médias électroniques (vidéos, Internet, PowerPoint, écrans plasmas, etc.).

Versions en noir et blanc

Association étudiante de La Cité collégiale

Cette version du logo doit être utilisée à des fins de reprographie en noir et blanc. On doit éviter d'utiliser la version en couleur du logo pour les reproductions en noir et blanc.



version noire



version renversée

Lorsque le logo est utilisé sur un fond noir ou de couleur foncée, il doit être en renversé, afin d'assurer une parfaite lisibilité.

Logotype – principal

Les Coyotes de La Cité



Le logotype principal contient quatre éléments :

- la couleur;
- le caractère typographique ou le mot « Coyotes »;
- l’emblème ou le dessin du coyote;
- le caractère typographique ou le nom « La Cité ».

Ces éléments sont indissociables et doivent donc être utilisés tel quel (à l’exception de la couleur, le cas échéant; voir page 8 pour les couleurs permises).

Logotype – principal

Les Coyotes de La Cité

La couleur

La couleur bleue (système Pantone : n° 542) est la même que dans le logotype de l'ASSO, qui gère les Coyotes de La Cité collégiale. Puisque cette couleur est la même qu'on retrouve dans le logo de La Cité, elle a été choisie pour favoriser le sentiment d'appartenance.

Les différentes teintes de noir et de gris retrouvées dans le logotype principal des Coyotes sont quant à elles nécessaires afin de bien saisir toutes les nuances du visage du félin.

Mot « Coyotes »

La police de caractère Varsity Regular a été choisie pour son apparence sportive et classique, favorisant encore une fois le sentiment d'appartenance des athlètes et de la population étudiante en général.

La première et la dernière lettres du mot (« C » et « S ») doivent toujours être de plus grande dimension que les autres lettres. Il est donc important de toujours utiliser les originaux fournis.

L'emblème

Le dessin du coyote évoque une compétition féroce et le désir de vaincre.

Nom « La Cité »

La police de caractère Eras Bold ITC a été choisie pour sa lisibilité et sa modernité. Elle contraste avec la police principale et rappelle le logo de l'ASSO, qui gère les Coyotes.

Seule la version en couleur (RVB ou, en anglais, RGB) du logotype peut être utilisée dans les médias électroniques (vidéos, Internet, PowerPoint, écrans plasmas, etc.).

Versions en noir et blanc

Logotype principal des Coyotes de La Cité

Cette version du logo doit être utilisée à des fins de reprographie en noir et blanc. On doit éviter d'utiliser la version en couleur du logo pour les reproductions en noir et blanc.



version noire



version renversée

Lorsque le logo est utilisé sur un fond noir ou de couleur foncée, il doit être en renversé, afin d'assurer une parfaite lisibilité.

L'identité visuelle principale ne peut pas être imprimée seulement en noir ou en blanc; l'emblème du coyote doit rester en gris, pour respecter la gamme des gris (*gray scale*). Le logotype secondaire doit être utilisé s'il y a lieu, par exemple pour de la broderie (voir p. 9).

Le logotype principal peut être utilisé pour de l'imprimé.

Logotype – secondaire

Les Coyotes de La Cité



Le logotype secondaire contient quatre éléments :

- la couleur;
- le caractère typographique ou le mot « Coyotes »;
- l'emblème ou le dessin de la patte;
- le caractère typographique ou le nom « La Cité ».

Ces éléments sont indissociables et doivent donc être utilisés tel quel pour le logotype secondaire (à l'exception de la couleur, le cas échéant; voir page 10 pour les couleurs permises).

La couleur

La couleur bleue (système Pantone : n° 542) est la même que dans le logotype principal.

Mot « Coyotes »

Le mot reste identique à celui du logotype principal. Seul le deuxième « O » disparaît, pour faire place à la patte.

L'emblème

Le dessin de la patte remplace le deuxième « O » dans le mot « Coyotes ». Elle est facilement identifiable à un félin, dans ce cas-ci au coyote. Les griffes de la patte sont superposées au nom « La Cité ».

Nom « La Cité »

Le nom reste identique à celui du logotype principal.

Seule la version en couleur (RVB ou, en anglais, RGB) du logotype secondaire peut être utilisée dans les médias électroniques (vidéos, Internet, PowerPoint, écrans plasmas, etc.).

Versions en noir et blanc

Logotype secondaire des Coyotes de La Cité

Cette version du logotype secondaire doit être utilisée à des fins de reprographie en noir et blanc. On doit éviter d'utiliser la version en couleur du logo pour les reproductions en noir et blanc.



version noire



version renversée

Lorsque le logo secondaire est utilisé sur un fond noir ou de couleur foncée, il doit être en renversé, afin d'assurer une parfaite lisibilité.

L'identité visuelle secondaire peut être imprimée en noir ou en blanc. Ce logotype secondaire doit être utilisé pour de la broderie d'une couleur.

Couleurs

Palette officielle

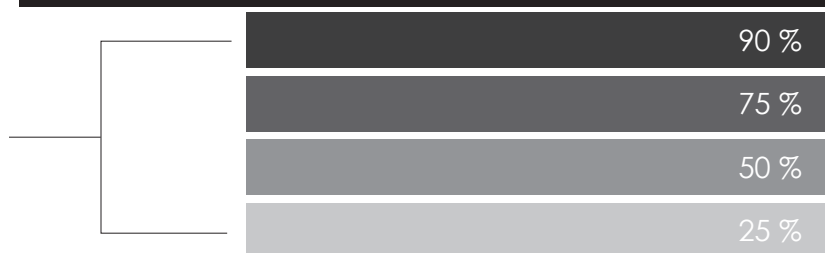
Système Pantone : n° 542



Noir



Logotype principal des Coyotes
Gamme des gris (*gray scale*)



Impression numérique
CMJN (CMYK)



C	=	62
M	=	22
J	=	0
N	=	3

Médias électroniques
(site Internet, écrans plasmas, etc.)
RVB (RGB)



R	=	86
V	=	159
B	=	211
